

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021**

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

**DELIBERATION N° 21/06/01
APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU –
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021**

Monsieur le Maire propose à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux d'ajouter un point à l'ordre du jour du présent conseil municipal, à savoir :

- La Bourse Permis « 2021 »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE d'ajouter ce point aux délibérations de la présente séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré 18 voix pour, 1 abstention

ADOpte le compte-rendu de la séance du 18 mai 2021.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,


J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021	19	17	19
Affichage	22/06/2021			

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/02

DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE : AIDE EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLECTIVITES – CONSTRUCTION D'UN HANGAR DES SERVICES TECHNIQUES DU POLE SPORTIF

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son souhait de délibérer quant à la sollicitation d'une aide du Département pour la construction d'un hangar des services techniques du pôle sportif, au sein du stade Rémi Morel, au titre de « l'Aide aux Equipements sportifs »

Considérant que dans le cadre de son projet de conception d'un pôle sportif en seconde phase, la commune de St Pierre de Varengeville souhaite réaliser des travaux de construction d'un hangar des services techniques du pôle sportif,

Considérant que le coût total de ces travaux est estimé à 230 270 € H.T.

Considérant qu'au regard de l'intérêt local du projet, et du coût de ces aménagements, il apparaît souhaitable de solliciter l'aide financière du Département,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'exécution de cette opération,

SOLLICITE l'aide du Département au titre de « l'aide aux Equipements sportifs » pour la construction d'un hangar des services techniques du pôle sportif à hauteur de 69 081 € (soit 30% de la dépense estimée à 230 270€ HT) pour l'année 2021.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives

DIT que les crédits de cette dépense sont inscrits au BP 2021 à l'opération 209.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,

J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/03

**DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE : AIDE EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLECTIVITES
EQUIPEMENTS CLOS ET COUVERTS – CONSTRUCTION DE VESTIAIRES SPORTIFS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son souhait de délibérer quant à la sollicitation d'une aide du Département pour la construction de nouveaux vestiaires sportifs au sein du stade Rémi Morel, au titre de « l'Aide aux Equipements sportifs »

Considérant que dans le cadre de son projet de conception d'un pôle sportif en seconde phase, la commune de St Pierre de Varengeville souhaite réaliser des travaux sur la construction de nouveaux vestiaires sportifs ,

Considérant que le coût total de ces travaux est estimé à 533 830 € H.T.

Considérant qu'au regard de l'intérêt local du projet, et du coût de ces aménagements, il apparaît souhaitable de solliciter l'aide financière du Département,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'exécution de cette opération,

SOLLICITE l'aide du Département au titre de « l'aide aux Equipements sportifs » pour la construction de nouveaux vestiaires sportifs à hauteur de 150.000 € (soit 30% de la dépense subventionnable de 500.000€) pour l'année 2021.

DONNE pouvoir à **Monsieur le Maire** pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives

DIT que les crédits de cette dépense sont inscrits au BP 2021 à l'opération 209.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,



J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021	19	17	19
Affichage	22/06/2021			

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/04

**DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE : AIDE EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLECTIVITES
TERRAIN DE GRANDS JEUX – CREATION D'UN TERRAIN D'HONNEUR**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son souhait de délibérer quant à la sollicitation d'une aide du Département pour la création d'un terrain d'honneur au sein du stade Rémi Morel, au titre de « l'Aide aux Equipements sportifs »

Considérant que dans le cadre de son projet de conception d'un pôle sportif en seconde phase, la commune de St Pierre de Varengeville souhaite réaliser des travaux pour la création d'un terrain d'honneur,

Considérant que le coût total de ces travaux est estimé à 200 700 € H.T.

Considérant qu'au regard de l'intérêt local du projet, et du coût de ces aménagements, il apparaît souhaitable de solliciter l'aide financière du Département,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'exécution de cette opération,

SOLLICITE l'aide du Département au titre de « l'aide aux Equipements sportifs – terrain de grands jeux » pour la création d'un terrain d'honneur à hauteur de 50.175 € (soit 25% de la dépense estimée à 200.700€ HT) pour l'année 2022.

DONNE pouvoir à **Monsieur le Maire** pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives

DIT que les crédits de cette dépense sont inscrits au BP 2021 à l'opération 209.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,

J-M. MAUGER

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENDEVILLE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/05

DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE : AIDE EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLECTIVITES
TERRAIN DE GRANDS JEUX – CREATION D'UN TERRAIN D'ENTRAINEMENT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son souhait de délibérer quant à la sollicitation d'une aide du Département pour la création d'un terrain d'entraînement au sein du stade Rémi Morel, au titre de « l'Aide aux Equipements sportifs »

Considérant que dans le cadre de son projet de conception d'un pôle sportif en seconde phase, la commune de St Pierre de Varengeville souhaite réaliser des travaux pour la création d'un terrain d'entraînement,

Considérant que le coût total de ces travaux est estimé à 147 900 € H.T.

Considérant qu'au regard de l'intérêt local du projet, et du coût de ces aménagements, il apparaît souhaitable de solliciter l'aide financière du Département,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'exécution de cette opération,

SOLLICITE l'aide du Département au titre de « l'aide aux Equipements sportifs – terrain de grands jeux » pour la création d'un terrain d'entraînement à hauteur de 36.975 € (soit 25% de la dépense estimée à 147.900€ HT) pour l'année 2022.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives

DIT que les crédits de cette dépense sont inscrits au BP 2021 à l'opération 209.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.*


Le Maire,
J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/06

CREATION D'UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL DE SERVICES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que les communes de 2000 habitants et plus ont la possibilité de recruter sur un emploi fonctionnel un directeur général de services

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général de Services, afin de diriger l'ensemble des services de la collectivité et d'en assurer la coordination, sous l'autorité du Maire.

L'emploi fonctionnel pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière Administrative au grade d'Attaché territorial par voie de détachement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, 18 voix pour, 1 voix contre,

Décide de créer un emploi fonctionnel de Directeur général des Services à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 012, article 64111 du budget primitif 2021

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,



J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/07
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Monsieur le Maire informe que suite au conseil municipal en date du 18 mai 2021 une subvention exceptionnelle de 125 euros a été votée en faveur de la compagnie « Boucle en Seine », et qu'il convenait de lire « **Association compagnie scènes en boucle** »

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, pour diversifier les fêtes du 14 juillet, d'accorder une subvention exceptionnelle à :

L'Association cycliste ECBS de Duclair pour l'organisation d'une course cycliste du championnat de Normandie le 14 juillet, d'un montant de 1.300€

Le Comité des fêtes de St Pierre de Varengeville pour financer une partie du feu d'artifice prévu au 14 juillet, d'un montant de 2.000€,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à la Sté ECBS de Duclair pour un montant de 1300€ et au comité des fêtes de St Pierre de Varengeville pour un montant de 2000€ et note la rectification de la délibération n° 21/05/12 du 18 mai 2021 en ce sens : Association Compagnie « Scènes en Boucle » et maintien le versement de sa subvention pour un montant de 125 €.

DIT que la dépense sera imputée à l'article 6745 HO du Budget 2021.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie certifiée conforme.*


Le Maire,
J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/08
ACQUISITIONS DE PHOTOCOPIEURS RICOH

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de délibérer pour l'achat de photocopieurs pour les écoles Jacques Prévert et Germaine Coty, ainsi que pour les services administratifs.

Monsieur le Maire rappelle que cette démarche s'inscrit dans le contexte d'obsolescence du matériel en place, situation qui rendait difficile toute démarche de maintenance sur les équipements de la Société RICOH

Après consultation des Stés DESK et RICOH, il est proposé de retenir le devis de la Société RICOH, pour l'achat de copieurs de nouvelle génération aux conditions suivantes :

- 3 copieurs IMC 4500 A avec recharge et support agrafes pour un montant HT de 12.091€ HT soit 14.509,20 € TTC
- Un coût de maintenance de 0.00366€ HT pour une impression en noir et blanc
- Un coût de maintenance de 0.022€ HT pour une impression en couleur
- Reprise du matériel obsolète
- Hausse annuelle ne pouvant excéder 1.5%
- Pas de frais supplémentaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE l'achat des 3 copieurs IMC 4500 A avec recharge et support agrafes pour un montant HT de 12.091€ HT soit 14.509,20 € TTC**

Dit que les coûts d'achat seront imputés à l'article 2183 HO et les coûts afférents à la maintenance de l'équipement seront quant à eux imputés à l'article 6156 en section de fonctionnement.

Il est donc nécessaire d'effectuer un virement de crédit de l'article 2188 HO (prov.acquisition) à l'article 2183 HO, pour un montant de 15.000 € .

Autorise Monsieur le Maire à signer la commande du matériel et des contrats de maintenance associés.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,

J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/09
MODIFICATION DES TARIFS DE PHOTOCOPIES ET FAX

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la nécessité de modifier les tarifs de reproductions de documents délivrés en mairie.

Vu le montant peu élevé des recettes versées au titre de la reproduction de document

Vu la nécessité de maintenir un service pour les demandeurs d'emplois, retraités et associations communales,

Monsieur le Maire propose de maintenir la gratuité pour les documents administratifs des demandeurs d'emplois et des retraités, maintenir le service dispensé aux Associations communales, d'annuler le service des copies payantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la gratuité des copies et fax des documents administratifs pour les demandeurs d'emplois et retraités ou liés au fonctionnement des associations communales

Décide de supprimer le service payant des photocopies et fax

Décide de ce fait de clôturer ladite régie recettes et d'encaissements divers.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,

J-M. MAUGER

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021**

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

**DELIBERATION N° 21/06/10
VALIDATION DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE**

L'inspection académique demande l'avis du Conseil Municipal afin de valider l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours conformément à l'article D521-12 du code de l'éducation.

Après avis FAVORABLE des Conseils d'Ecole Jacques PREVERT et Germaine COTY du 15 juin 2021 reconduisant les horaires actuels à savoir du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver et de maintenir l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours aux horaires actuels

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la proposition de l'organisation du temps scolaire à partir de la rentrée 2021/2022 pour une durée de 3 ans.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,

J.-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/11
ACQUISITIONS ET DEPENSES DIVERSES

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de la nécessité de délibérer quant à la réalisation d'acquisitions et de dépenses diverses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité ;

DECIDE l'acquisition :

- de motifs lumineux et décoratifs de Noël, auprès de la Sté NEGOCEANE pour un montant total TTC de 3.261,46 € TTC, et auprès de la Sté DECOLUM pour un montant TTC de 3.402,96 € TTC.
- D'un rideau occultant pour le dortoir du centre aéré, auprès de la sté TISSUS 2000, pour un montant de 772.06 € TTC.
- D'un plateau de coupe pour le Gianni Ferrari, auprès de la Sté NION PARCS ET JARDINS, pour un montant de 628.55 € TTC.
- D'un miroir routier à l'impasse de Normandie, auprès de la sté BOULEY SEDIN, pour un montant de 546 € TTC
- De batteries et déclencheur manuel pour alarmes incendie de différents bâtiments communaux, auprès de la Sté SECURITE INCENDIE NORMANDE pour un montant total de 1.011.96 € TTC
- De matériel sonorisation salle polyvalente, auprès de la Sté MICRO DS ESPACE PC & GAMER, pour un montant TTC de 229,00€ .

DIT que les crédits nécessaires pour ces dépenses sont prévus à l'article 2188 HO (prov. Acquisitions) au BP 2021.

- D'extincteurs pour divers bâtiments, auprès de la Sté SECURITE INCENDIE NORMANDE, pour un montant total de 816.42€ TTC.

DIT que la dépense sera imputée à l'article 21568 HO. Il est donc nécessaire d'effectuer un virement de crédits de l'article 2188 HO (prov.acquisitions) à l'article 21568 HO, pour un montant de 400 €

DECIDE d'effectuer des travaux complémentaires au Hameau du Paulu, à savoir :

- **L'abattage de 2 frênes avec évacuation des branches et bois, auprès de la Sté ARBROFLEURS, pour un montant TTC de 2.750€.**
DIT que cette dépense sera imputée à l'article 2315 HO (prov. Voirie) prévu au BP 21

DECIDE l'acquisition et la pose :

- **D'un pare-ballons au City Stade, auprès de la Sté BOTAPIS, pour un montant TTC de 6.786,34 €**
- **D'un tourniquet au parc paysager, auprès de la Sté CASAL SPORT, pour un montant TTC de 2998.40 €**

DIT que les crédits sont prévus à l'article 2313 HO au BP 21.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.*

Le Maire,

J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/12

BOURSE PERMIS DE CONDUIRE

Monsieur le Maire rappelle à l'attention du Conseil Municipal que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Son obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière, qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans. En effet, de nombreux jeunes conduisent de nos jours sans permis.

Néanmoins, son passage nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Afin de favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune de Saint Pierre de Varengville a décidé de conduire la mise en œuvre du projet « bourse au permis de conduire », qui fait l'objet au niveau national d'un partenariat entre l'association des maires de France (AMF) et le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

En ce sens, et en contrepartie de la réalisation d'une mission dite d'intérêt général, la commune de Saint Pierre de Varengville proposera à une personne résidente de la commune, sous réserve d'un entretien professionnel préalable, la réalisation de missions diverses et adaptées au sein du service des espaces verts, sur la base de 4 semaines à 35 heures, du 02 au 27 août 2021, et ce afin de financer le coût du passage à l'épreuve du permis de conduire.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention annexé à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSIDERANT que l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles, alors même qu'il constitue aujourd'hui un atout incontestable pour la formation et/ou l'emploi des jeunes, tout en contribuant à la lutte contre l'insécurité routière ;

DECIDE d'approuver les modalités techniques et financières d'attribution de la bourse au permis de conduire automobile versée directement à l'auto-école Easy Conduite de Barentin, dispensatrice de cette formation ;

DE FIXER le montant de cette bourse à un montant plafonné de 1465 € et incluant les prestations suivantes :

- Frais d'inscription
- Cours théoriques sur le code de la route et les thèmes de la sécurité routière
- Une présentation à l'épreuve théorique du permis de conduire
- 25 heures de conduite

- **Une présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire**

APPROUVE la convention de partenariat entre la commune et l'auto-école Easy Conduite de Barentin et la convention relative à l'attribution de la bourse au permis de conduire ;

IMPUTE les dépenses en résultant au budget primitif de l'exercice 2021 au chapitre 011 « Charges à caractère général », à l'article 6288 « autres services extérieurs » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,



J-M. MAUGER

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 juin 2021

Convocation	22/06/2021	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	29/06/2021			
Affichage	22/06/2021	19	17	19

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUGER, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, LEMESLE Patrick, SIMON Philippe, LEFEZ Martine, JOUISSE Christian, HOUARD Gilles, DUCHEMIN Vincent, YON Corine, CLATOT Guillaume, BECQUET Marc, BIESUZ Sylvie, MAUGER Nathalie, LELIEVRE Stéphanie, M. ROBERT Olivier, BARRON Julie, ROUGEOLLE Magali

Étaient absentes excusées : Mmes GUILLOTIN Laurence, FORESTIER Betty,

Secrétaire de séance : ROUGEOLLE Magali

Étaient également présentes : Mmes FOLLAIN Christel et MARECHAL Sylviane

DELIBERATION N° 21/06/13

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire remercie tous les membres du Conseil Municipal ayant participé à la tenue des bureaux de vote et rappelle que c'est un acte obligatoire dans le mandat d'un élu.

Afin de respecter les gestes barrières contre la COVID, les bureaux de vote ont été exceptionnellement déplacés à la Salle Polyvalente, locaux mieux adaptés pour l'organisation des élections.

De ce fait, le Conseil Municipal demande à l'unanimité, de faire le nécessaire auprès des services préfectoraux pour changer définitivement l'emplacement des bureaux de vote à la salle polyvalente.

Au sujet de la « Bourse Permis » Monsieur Guillaume Le conseil municipal demande s'il serait possible d'être en partenariat avec la sécurité routière afin d'obtenir une subvention.

Le Conseil Municipal souhaiterait qu'un planning de travail espaces verts soit établi pour l'année. A ce titre un point va être fait avec les services techniques afin d'optimiser l'entretien des espaces verts de la commune.

Monsieur Patrick LEMESLE, souhaiterait qu'un audit soit réalisé pour l'ensemble du personnel.

Monsieur Olivier Robert réitère sa demande de vérifier l'emplacement des pancartes « villages fleuris » afin qu'elles soient mises qu'aux entrées du village et pas aux sorties.

Une vérification des emplacements actuels et manquants sera demandée au policier municipal

Concernant le Plan Canicule, monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un planning de présence des agents techniques a été prévu afin d'assurer la distribution d'eau si nécessaire.

Monsieur Christian JOUISSE informe que le Polo vélo est de nouveau « Champion de France » 2021, afin de les féliciter, une manifestation sera organisée.

Il informe également que Mathéo HACHE, résident de notre commune, Boxeur Professionnel, a réussi son défi à savoir parcourir St Jean de Mont / Rouen à vélo financé à raison d'un euro le kilomètre que son association « Hache Factory » reversera à l'association « Vie et Espoir ». Une manifestation sera organisée.

Monsieur Olivier ROBERT pose la question pour savoir où en est la demande de rachat du local garage de Monsieur Dujardin. Un bilan financier sera communiqué lors d'un prochain conseil

Un vin d'honneur sera offert pour les festivités du 14 juillet à 11h30 à l'ensemble de la population, à la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h10.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.*


Le Maire,

Jean Michel MAUGER